



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 2 octobre 2018
Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Municipalité N° 21/2018 sur Arrêté d'imposition pour l'année 2019

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La Commission de Gestion et Finances composée de Madame Christelle Gobalet, Messieurs Jean-Claude Agassis, Luc Jean-Mairet et Alberto De Pascali, s'est réunie le mardi 4 septembre en salle de Municipalité après réception du préavis précité accompagné de l'arrêté d'imposition 2019 afin de délibérer et d'établir son rapport.

Au vu de la situation financière de la commune de Bavois et de l'absence d'investissements exceptionnels anticipés sur l'année 2019, la Commission de Gestion et Finances recommande au Conseil Communal d'approuver l'arrêté d'imposition maintenant le taux d'imposition à 73%.

Bavois, le 4 septembre 2018

Pour la Commission de Gestion et Finances


Christelle Gobalet


Jean-Claude Agassis


Daniel Schwab


Luc Jean-Mairet


Alberto De Pascali